

Le comité local d'aide aux victimes a été réuni suite à l'attaque meurtrière de Romans

mardi 7 avril 2020, par [Thémis](#)

A la suite de l'attaque meurtrière survenue à Romans-sur-Isère, samedi 4 avril, le préfet de la Drôme et le procureur de la République de Valence ont réuni ce jour le comité local d'aide aux victimes (CLAV) du département de la Drôme.

Créés par le plan interministériel à l'aide aux victimes en 2017, les comités locaux d'aide aux victimes (CLAV), co-présidés par le préfet de département et le procureur de la République, veillent à la structuration, à la coordination, à la mise en œuvre et à l'amélioration des dispositifs locaux d'aide aux victimes. Ils visent ainsi à partager toutes les informations concernant les dispositifs propres à chaque acteur et à vérifier que l'ensemble des besoins des victimes et de leurs familles est pris en compte localement.

Le CLAV qui s'est tenu mardi 7 avril en audio-conférence et en présence d'Elisabeth Pelsez, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, a réuni les services de l'État compétents, ceux du conseil départemental, la maire de Romans-sur-Isère, le conseil départemental de l'accès aux droits et les associations d'aide aux victimes. Selon la préfecture de la Drôme « Chacun a pu témoigner de sa totale mobilisation afin de permettre aux personnes durement frappées par cet acte barbare et lâche de bénéficier d'un soutien notamment psychologique, social et juridique. L'association REMAID 26 a été chargée de mettre en place un guichet unique auprès duquel les personnes impliquées seront dirigées. Un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse-mail est mis à leur disposition : 04.75.55.39.34. / francevictimes26@remaid.fr. »

Un espace d'information et d'accompagnement ouvrira dès le 8 avril (après-midi) au sein de la maison de la justice et du droit de Romans-sur-Isère (5, Boulevard Gabriel PERI). Il facilitera les démarches et l'accompagnement des victimes, de leurs proches et de l'ensemble des personnes impliquées, dans un lieu unique.

Publié par François Omer pour la Tribune, le 7 avril 2020.